



# Le panier de Berthe

AMAP DE BOUGIVAL

## Contrat d'engagement "Champignons" entre :

**TRAPLETTI Frères**

Représenté par Mrs Michel et Joseph Trapletti

78700 Conflans-Sainte-Honorine

et **Famille**

Nom et prénom .....

Adresse .....

Portable .....

Adresse mail .....

### Contenu du Contrat

Le présent contrat est passé entre vous-même et le producteur pour l'approvisionnement bimensuel en champignons, pendant la période définie ci-après. Les champignons fournis sont cultivés localement dans des carrières à Evécquemont. 2 variétés de champignons de Paris sont cultivées : champignon blanc (30 %) et le champignon rosé (70 %). Actuellement, 300 kg de champignons sont récoltés par jour. La cueillette est réalisée par 2 personnes. 1/3 de la production est vendue en pieds coupés et les 2/3 restants en pieds entiers.

### Période du Contrat

Ce contrat entre en vigueur le 18 octobre (1<sup>ère</sup> livraison) et prend fin le 27 juin 2018.

Pour une livraison tous les 15 jours (le mercredi), soit un total de 19 livraisons, ou mensuelle (le mercredi), soit un total de 9 livraisons.

### Mes engagements

Je m'engage à venir chercher mes champignons suivant calendrier prédéfini, sur le lieu de distribution entre 18h et 20h. Il est impossible de rembourser les produits non retirés. En cas d'impossibilité, il m'appartient donc de faire retirer mes champignons par un tiers dont il aura signalé l'identité, ou d'accepter la redistribution de mes produits.

### Prix des produits

Le prix de 500 g de Champignons de Paris est fixé à 1.50 € (3.00 € le kilo)

### Type d'abonnement et mode de paiement

Cocher ici	Abonnements	Total contrat		TOTAL annuel	Règlement 1 <sup>er</sup> chèque : octobre 2017 2 <sup>ème</sup> chèque : février 2018
		Période oct. à décembre	Période janvier à juin		
<input type="checkbox"/>	500g tous les 15 jours	6 livraisons	13 livraisons	25.50 €	1 <sup>er</sup> chèque : 9 euros 2 <sup>ème</sup> chèque : 19.50 euros
<input type="checkbox"/>	1kg tous les 15 jours	6 livraisons	13 livraisons	51.00 €	1 <sup>er</sup> chèque : 18 euros 2 <sup>ème</sup> chèque : 39 euros
<input type="checkbox"/>	500g une fois par mois	3 livraisons	6 livraisons	13.50 €	1 <sup>er</sup> chèque : 4.50 euros 2 <sup>ème</sup> chèque : 9 euros
<input type="checkbox"/>	1kg une fois par mois	3 livraisons	6 livraisons	27.00€	1 <sup>er</sup> chèque : 9 euros 2 <sup>ème</sup> chèque : 18 euros

Chèques à l'ordre de TRAPLETTI Frères.

**Signatures**

Date .....

(faire précéder de la mention "lu et approuvé")

L'Adhérent

Trapletti Frères

[Lepanierdeberthe@gmail.com](mailto:Lepanierdeberthe@gmail.com)

10 place de la Chapelle 78380 Bougival

Associations déclarées par application de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.